

BMG BULLIONFUND

# RAPPORT SEMESTRIEL

POUR LE SEMESTRE CLOS LE 30 JUIN 2021



## **TABLE DES MATIÈRES**

---

### **États financiers semestriels**

États de la situation financière	2
États du résultat global	3
États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	4
Tableaux des flux de trésorerie	4
Inventaire du portefeuille	5
Notes complémentaires aux états financiers	6

# BMG BullionFund

---

## États financiers semestriels

Pour le semestre clos le 30 juin 2021 (non audités)



BMG  
MANAGEMENT  
SERVICES INC.

A BMG Company

## ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 30 juin 2021 et au 31 décembre 2020

	2021 \$	2020 \$	2019 \$
<b>ACTIFS</b>			
Actifs courants			
Trésorerie	710 793	564 954	855 680
Placements en lingots (Coût moyen : 68 322 915 \$; décembre 2020 : 66 909 917 \$)	109 884 378	119 689 100	104 088 218
Souscriptions à recevoir	20 667	3 560 598	17 296
<b>Total des actifs</b>	<b>110 615 838</b>	<b>123 814 652</b>	<b>104 961 194</b>
<b>PASSIFS</b>			
Passifs courants			
Frais de gestion à payer	188 024	201 238	192 587
Rachats à payer	228 573	134 300	402 340
Créditeurs et charges à payer	191 993	221 985	151 561
<b>Total des passifs, exclusion faite de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>608 590</b>	<b>557 523</b>	<b>746 488</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>110 007 248</b>	<b>123 257 129</b>	<b>104 214 706</b>
<b>Actif net par catégorie attribuable aux porteurs de parts rachetables (note 3)</b>			
Catégorie A	69 123 308	78 852 434	74 837 979
Catégorie B2	1 857 288	2 019 303	1 280 816
Catégorie B3	980 990	1 097 265	874 330
Catégorie C1	1 606 530	1 647 985	1 308 233
Catégorie C2	4 682 049	5 335 100	5 379 962
Catégorie C3	7 787 830	8 000 559	–
Catégorie D	3 382 451	3 354 701	1 802 425
Catégorie E15	854 689	966 705	902 020
Catégorie F	19 732 113	21 983 067	17 828 941
	<b>110 007 248</b>	<b>123 257 129</b>	<b>104 214 706</b>

La valeur liquidative par catégorie attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée à la note 3.

Se reporter aux notes complémentaires ci-jointes.

Au nom du conseil d'administration de BMG Management Services Inc., fiduciaire et gestionnaire de BMG BullionFund



Nick Barisheff  
Administrateur



Marty Nicandro  
Administrateur

## ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

Pour les semestres clos le 30 juin

(Non audités)

	2021 \$	2020 \$
<b>REVENUS DE PLACEMENTS</b>		
Variation des gains nets latents (pertes nettes latentes) sur les placements en lingots	(11 217 720)	18 604 144
Gains nets réalisés sur les placements en lingots	2 745 641	8 974 988
Gains (pertes) nets de change	(7 752)	(15 164)
Autres revenus	4 422	27 215
<b>Total des revenus de placements</b>	<b>(8 475 409)</b>	<b>27 591 183</b>
<b>CHARGES</b>		
Frais de gestion (note 4)	1 065 043	2 151 928
Frais de communication de l'information aux porteurs de parts	153 850	311 100
Frais d'entreposage des lingots	59 759	115 383
Taxe sur les services	123 677	247 321
Autres frais d'administration	12 773	25 642
Frais juridiques	13 575	27 450
Honoraires d'audit	19 005	38 430
Droits de dépôt	13 756	30 541
Charges du comité d'examen indépendant	3 349	7 650
<b>Total des charges</b>	<b>1 464 787</b>	<b>2 955 445</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>(9 940 196)</b>	<b>24 635 738</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net par catégorie attribuable aux porteurs de parts rachetables (note 3)</b>		
Catégorie A	(6 444 788)	16 919 440
Catégorie B2	(161 699)	400 912
Catégorie B3	(85 111)	239 079
Catégorie C1	(132 467)	339 752
Catégorie C2	(408 462)	1 148 592
Catégorie C3	(625 832)	352 074
Catégorie D	(311 197)	573 363
Catégorie E15	(71 154)	209 837
Catégorie F	(1 699 486)	4 468 689
	<b>(9 940 196)</b>	<b>24 635 738</b>

*Se reporter aux notes complémentaires ci-jointes.*

## ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES

Pour les semestres clos le 30 juin

(Non audités)

	2021 \$	2020 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à l'ouverture de la période	123 257 129	104 214 706
Émission de parts rachetables	5 629 549	21 849 925
Rachat de parts rachetables	(8 939 234)	(27 443 240)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(9 940 196)	24 635 735
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la clôture de la période</b>	<b>110 007 248</b>	<b>123 257 129</b>

*Se reporter aux notes complémentaires ci-jointes.*

## TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour les semestres clos le 30 juin

(Non audités)

	2021 \$	2020 \$
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(9 940 196)	24 635 738
Ajustements visant à rapprocher l'augmentation nette de l'actif net découlant de l'exploitation aux flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation		
Achat de placements en lingots	(4 262 418)	(6 532 593)
Produit de la vente de placements en lingots	5 595 061	18 510 843
Gains nets réalisés sur les placements en lingots	(2 745 641)	(8 974 988)
Variation des pertes nettes latentes (gains nets latents) sur les placements en lingots	11 217 720	(18 604 144)
Variations nettes des éléments hors trésorerie liés à l'exploitation :		
Augmentation des montants à recevoir du courtier	-	-
Diminution (augmentation) des frais de gestion à payer	(13 214)	8 651
Diminution des distributions à payer	-	-
Diminution des créiteurs et charges à payer	(29 992)	70 424
<b>Entrées nettes liées aux activités d'exploitation</b>	<b>(178 680)</b>	<b>9 113 931</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Produit de l'émission de parts rachetables	5 323 445	20 411 916
Diminution (augmentation) des souscriptions à recevoir	3 539 931	(3 543 302)
Sommes versées au rachat de parts rachetables	(8 633 130)	(26 005 231)
Augmentation (diminution) des rachats à payer	94 273	(268 040)
<b>Sorties nettes liées aux activités de financement</b>	<b>324 519</b>	<b>(9 404 657)</b>
<b>Augmentation (diminution) nette de la trésorerie durant la période</b>	<b>145 839</b>	<b>(290 726)</b>
<b>Trésorerie, à l'ouverture de la période</b>	<b>564 954</b>	<b>855 680</b>
<b>Trésorerie, à la clôture de la période</b>	<b>710 793</b>	<b>564 954</b>

*Se reporter aux notes complémentaires ci-jointes.*

## INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

Au 30 juin 2021

	Onces attribuées	Onces non attribuées	Total des onces de métaux fins	Coût moyen \$	Juste valeur \$	Total %
Lingots d'or	21 818,970	170,810	21 989,780	24 469 849	48 010 403	43,6
Lingots de platine	12 591,410	827,753	13 419,163	19 139 906	17 597 322	16,0
Lingots d'argent	1 387 776,198	–	1 387 776,198	24 713 160	44 276 653	40,2
<b>Placements, montant net</b>				<b>68 322 915</b>	<b>109 884 378</b>	<b>99,9</b>
Trésorerie et autres actifs, moins les passifs					122 870	0,1
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>					<b>110 007 248</b>	<b>100,0</b>

Au 31 décembre 2020

	Onces attribuées	Onces non attribuées	Total des onces de métaux fins	Coût moyen \$	Juste valeur \$	Total %
Lingots d'or	22 639,738	327,688	22 967,426	24 780 047	55 393 081	44,9
Lingots de platine	11 386,475	1 025,946	12 412,421	17 719 100	17 006 217	13,8
Lingots d'argent	1 396 744,284	12 916,371	1 409 660,655	24 410 770	47 289 802	38,4
<b>Placements, montant net</b>				<b>66 909 917</b>	<b>119 689 100</b>	<b>97,1</b>
Trésorerie et autres actifs, moins les passifs					3 568 029	2,9
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>					<b>123 257 129</b>	<b>100,0</b>

Les placements en lingots du Fonds BMG sont détenus séparément en vertu d'une entente de garde conclue auprès d'une grande banque à charte canadienne (ou une filiale de celle-ci) et sont attribués à leur propriétaire.

Chaque lingot attribué est enregistré selon l'affinerie, le poids exact en onces et le numéro d'identification.

Les placements en lingots du Fonds BMG sont libres et dégagés de tout privilège et réclamation que la grande banque à charte canadienne (ou de la filiale de celle-ci) pourrait avoir, sauf si cette réclamation découle de frais non réglés.

# NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

(Non audités)

## 1. Constitution du Fonds

Le BMG BullionFund (le « Fonds BMG ») a été établi en vertu des lois de la province de l'Ontario par une déclaration de fiducie-cadre et un règlement, tous deux datés du 15 janvier 2002, dans leur version modifiée. L'adresse du siège social du Fonds BMG est la suivante : 280-60 Renfrew Drive, Markham (Ontario) L3R 0E1. BMG Management Services Inc. (le « gestionnaire ») est le fiduciaire et le gestionnaire du Fonds BMG. Le Fonds BMG offre neuf catégories de parts.

Les dates de création des catégories sont les suivantes :

Catégorie A	5 mars 2002	Catégorie C3	24 février 2020
Catégorie B2	24 février 2014	Catégorie D	16 janvier 2018
Catégorie B3	11 novembre 2013	Catégorie E15	20 février 2008
Catégorie C1	27 mars 2015	Catégorie F	15 septembre 2004
Catégorie C2	12 mars 2014		

Le Fonds BMG est également autorisé à émettre des parts des catégories G et I, mais aucune de ces parts n'a encore été émise. Toutes les catégories partagent les mêmes attributs en ce qui a trait à l'évaluation, mais sont soumises à une tarification différente pour ce qui est des frais de gestion.

Le Fonds BMG investit en proportions égales en dollars dans des lingots d'or, d'argent et de platine non grevés. Son objectif est d'offrir aux investisseurs désireux de détenir des lingots aux fins de préservation du capital, de plus-value à long terme, de diversification de portefeuille et de couverture de portefeuille un choix sûr, pratique et peu coûteux. La stratégie de placement fixe du Fonds BMG évite le recours à un gestionnaire de portefeuille.

Le Fonds BMG a suivi de près les événements associés à la COVID-19, notamment les répercussions actuelles et éventuelles sur les économies mondiales et locales, et a mis en œuvre son plan de continuité des activités, assurant ainsi une interruption minimale des affaires. Les gouvernements du monde entier ont mis en place diverses mesures pour endiguer la propagation du virus, qui a touché directement et indirectement de nombreuses entreprises. Les effets à long terme de la situation liée à la COVID-19 dépendront d'événements futurs très incertains, en évolution rapide et difficiles à prévoir. L'ampleur de ces effets peut varier selon un certain nombre de scénarios, que le Fonds BMG continue de surveiller et de prendre en considération.

Le conseil d'administration a autorisé la publication des états financiers intermédiaires le 19 août 2021.

## 2. Résumé des principales méthodes comptables

Cette section présente les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des présents états financiers.

### Mode de préparation

Ces états financiers intermédiaires ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), dont la norme comptable internationale 34 : *Information financière intermédiaire* publiée par le Conseil des normes comptables internationales (CNCI).

Les états de la situation financière sont ceux à la date du 30 juin 2021 et du 31 décembre 2020, tandis que les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie se rapportent aux semestres clos les 30 juin 2021 et 2020. L'inventaire du portefeuille de placements est celui à la date du 30 juin 2021. Dans le présent document, le terme « périodes » renvoie aux périodes de présentation de l'information financière mentionnées précédemment. Les présents états financiers intermédiaires doivent être lus à la lumière des états financiers annuels qui se trouvent dans le rapport annuel de 2020 du Fonds BMG.

Les états financiers intermédiaires ont été préparés selon la méthode du coût historique, qui a été modifiée par la réévaluation des placements en lingots à la juste valeur par le biais du résultat net. Ils sont présentés en dollars canadiens, le dollar canadien étant la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds BMG.



## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

---

### (Non audités)

#### Instrument financiers

##### a) Classement

Le Fonds BMG classe ses placements en lingots en fonction à la fois du modèle d'affaires du Fonds relativement à la gestion des actifs financiers et des caractéristiques de flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Le rendement des placements en lingots est évalué selon la méthode de la juste valeur. Le Fonds met surtout l'accent sur l'information sur la juste valeur et utilise celle-ci pour évaluer le rendement des actifs et pour prendre des décisions. Par conséquent, le Fonds BMG classe ses placements en lingots à la juste valeur par le biais du résultat net.

L'obligation du Fonds relative à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables représente un passif financier et est évaluée au prix de rachat, qui se rapproche de la juste valeur à la date de clôture. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti.

##### b) Comptabilisation et décomptabilisation

Les achats et les ventes de placements en lingots sont comptabilisés à la date de la transaction, c'est-à-dire la date à laquelle le Fonds BMG s'engage à acheter ou à vendre les placements. Les coûts de transaction relatifs à ces instruments sont comptabilisés directement dans les états du résultat global à mesure qu'ils sont engagés. Les actifs financiers classés au coût amorti sont comptabilisés à la date à laquelle ils sont transférés au Fonds BMG à la juste valeur majorée des coûts de transaction directement attribuables à leur acquisition ou à leur émission.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits aux flux de trésorerie provenant des placements ont expiré ou que le Fonds BMG a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété.

Les passifs financiers, mis à part ceux qui sont comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net, sont initialement comptabilisés à la juste valeur majorée des coûts de transaction directement attribuables à leur acquisition ou à leur émission. Les passifs financiers découlant des parts rachetables émises par le Fonds BMG sont présentés au montant du rachat qui représente le droit des investisseurs à un intérêt résiduel dans l'actif du Fonds BMG.

Les gains et les pertes réalisés sur les placements en lingots sont comptabilisés à titre de « Gains nets réalisés sur les placements en lingots » dans les états du résultat global. Le coût des placements en lingots est déterminé selon la méthode du coût moyen.

##### c) Évaluation ultérieure

Après la comptabilisation initiale, le Fonds BMG évalue à la juste valeur tous les instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, les variations de cette juste valeur étant comptabilisées à titre de « Variation des gains nets latents (pertes nettes latentes) sur les placements en lingots » dans les états du résultat global. La juste valeur est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé, ou un passif éteint, entre des parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale. La juste valeur des instruments financiers négociés sur des marchés actifs est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, le cas échéant, est déterminée à l'aide d'une technique d'évaluation ou obtenue d'un courtier ou d'une contrepartie digne de confiance.

##### d) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation sur le marché principal ou, en l'absence de marché principal, sur le marché le plus avantageux auquel le Fonds BMG a accès à cette date.

La valeur des lingots d'or, d'argent et de platine est fondée sur les prix au comptant disponibles. L'écart entre le prix au comptant du lingot et le coût moyen des placements respectifs en lingots détenus en date des états de la situation financière est présenté au poste « Variation des gains nets latents (pertes nettes latentes) sur les placements en lingots ».

La juste valeur des placements libellés en devises est convertie en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date d'évaluation correspondante.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

### (Non audités)

#### e) Classement des évaluations à la juste valeur

L'IFRS 13 exige que le Fonds BMG classe les évaluations de juste valeur selon une hiérarchie des justes valeurs qui tient compte de l'importance des données d'entrée utilisées pour déterminer la juste valeur. La hiérarchie des justes valeurs comporte les niveaux suivants :

Niveau 1	Prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs auxquels le Fonds BMG a accès à la date d'évaluation pour des actifs ou des passifs identiques.
Niveau 2	Données d'entrée autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement ou indirectement.
Niveau 3	Données d'entrée non observables concernant l'actif ou le passif.

La juste valeur des placements en lingots est classée au niveau 1 de la hiérarchie des justes valeurs.

#### Comptabilisation des produits et des charges

Le Fonds BMG comptabilise quotidiennement le revenu de placements et les charges selon la comptabilité d'exercice. Les charges, comme les frais de gestion, associées spécifiquement à une catégorie de parts du Fonds BMG sont imputées directement à cette catégorie de parts. Les produits, les charges ainsi que les gains réalisés et latents (pertes réalisées et latentes) sont affectés à chacune des catégories du Fonds BMG, et ce, en fonction de sa quote-part de l'actif net total du Fonds BMG.

#### Conversion de devises

Les souscriptions et les rachats du Fonds BMG sont libellés en dollars canadiens, le dollar canadien constituant la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds. Les transactions en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur aux dates des transactions. Les actifs monétaires et les passifs monétaires en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date d'évaluation. Les gains et les pertes de change sont présentés dans les états du résultat global.

#### Calcul de la valeur liquidative par part attribuable aux porteurs de parts rachetables

La valeur liquidative de chaque catégorie de parts du Fonds BMG est calculée en dollars canadiens à 16 h (heure de l'Est) chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto.

La valeur liquidative par part de chaque catégorie du Fonds BMG qui est utilisée pour les souscriptions et les rachats correspond au montant au titre de l'actif net par part attribuable aux porteurs de parts rachetables qui figure dans les états financiers.

Une valeur liquidative distincte est calculée pour chaque catégorie de parts du Fonds BMG en fonction de la quote-part de cette catégorie dans l'actif du Fonds BMG, déduction faite de la quote-part de cette catégorie dans le passif commun du Fonds BMG et de tous les passifs liés uniquement à cette catégorie particulière. La valeur liquidative par part d'une catégorie est calculée en divisant la valeur liquidative de la catégorie par le nombre de parts de cette catégorie en circulation à la date d'évaluation applicable.

#### Impôts sur le résultat

Le Fonds BMG répond à la définition de fiducie de fonds commun de placement en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). La totalité du résultat net du Fonds BMG aux fins fiscales et une part suffisante des gains en capital réalisés au cours de toute période doivent être distribués aux porteurs de parts pour que le Fonds BMG n'ait aucun impôt à payer. Le Fonds BMG ne comptabilise donc pas d'impôts sur le résultat. Étant donné que le Fonds BMG ne comptabilise pas d'impôts sur le résultat, l'économie d'impôts liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été reflétée à titre d'actif d'impôt différé dans les états de la situation financière. Se reporter à la note 6 pour obtenir de plus amples renseignements sur les pertes fiscales inutilisées.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

---

### (Non audités)

#### Augmentation (diminution) de l'actif net par part attribuable aux porteurs de parts rachetables

Toute augmentation ou diminution de l'actif net par part attribuable aux porteurs de parts rachetables représente la variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables de chaque catégorie divisée par le nombre moyen pondéré de parts de cette catégorie du Fonds BMG en circulation au cours de la période (se reporter à la note 3).

#### Estimations et jugements critiques

Lors de l'application des méthodes comptables du Fonds BMG, la direction doit formuler des jugements, des estimations et des hypothèses sur la valeur comptable des actifs et des passifs lorsque celle-ci ne peut être obtenue facilement d'une autre source. Les estimations et les hypothèses qui les sous-tendent sont fondées sur l'expérience passée et d'autres facteurs jugés pertinents. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses qui les sous-tendent sont examinées périodiquement. Les révisions apportées aux estimations comptables sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées si la révision influe sur cette période, ou dans cette période et au cours de périodes futures si la révision influe à la fois sur la période en cours et des périodes futures.

Le conseil d'administration considère que la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel le Fonds BMG exerce ses activités est le dollar canadien, car c'est la monnaie qui, selon le conseil, reflète le plus fidèlement les effets économiques des transactions, événements et conditions sous-jacents. En outre, le dollar canadien est la monnaie dans laquelle le Fonds BMG évalue son rendement et celle qui sert à l'émission ou au rachat des parts rachetables.

Le Fonds BMG a suivi de près les événements associés à la COVID-19, notamment les répercussions actuelles et éventuelles sur les économies mondiales et locales, et a mis en œuvre son plan de continuité des activités, assurant ainsi une interruption minimale des affaires. Les gouvernements du monde entier ont mis en place diverses mesures pour endiguer la propagation du virus, qui a touché directement et indirectement de nombreuses entreprises. Les effets à long terme de la situation liée à la COVID-19 dépendront d'événements futurs très incertains, en évolution rapide et difficiles à prévoir. L'ampleur de ces effets peut varier selon un certain nombre de scénarios, que le Fonds BMG continue de surveiller et de prendre en considération.

#### Nouvelles normes, interprétations et modifications ayant prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2020

Le Fonds BMG n'a pas eu à modifier ses méthodes comptables ni à faire des rajustements rétrospectifs afin de tenir compte de nouvelles normes ou de normes modifiées applicables à la période visée.

#### Nouvelles normes, interprétations et modifications ayant prise d'effet après le 30 juin 2021 qui n'ont pas été adoptées de manière anticipée

Aucune nouvelle norme ou interprétation en vigueur après le 30 juin 2021 n'a été adoptée de manière anticipée durant l'établissement des présents états financiers intermédiaires. Aucune d'entre elles ne devrait avoir d'incidence importante sur les états financiers intermédiaires du Fonds BMG.

### 3. Parts rachetables

Chaque part d'une catégorie du Fonds BMG représente une participation dans l'actif de cette catégorie du Fonds BMG. En règle générale, chaque part d'une catégorie du Fonds BMG confère les mêmes droits et privilèges. Chaque part d'une catégorie du Fonds BMG confère à son porteur un droit de vote lors des assemblées des porteurs de parts du Fonds BMG. Chaque part d'une catégorie du Fonds BMG confère également à son porteur le droit de participer à toute distribution venant du Fonds BMG, sous réserve de toute distribution des frais de gestion. Les fractions de part d'une catégorie du Fonds BMG confèrent à leur porteur, de façon proportionnelle, les mêmes droits que ceux qui se rattachent aux parts de cette catégorie du Fonds BMG, sauf le droit de vote. Toutes les parts d'une catégorie du Fonds BMG sont entièrement payées lorsqu'elles sont émises et, en règle générale, elles ne sont pas transférables. Les parts de chaque catégorie du Fonds BMG peuvent être rachetées au gré de leur porteur. Le nombre de parts que le Fonds BMG peut émettre est illimité. Les parts d'une catégorie du Fonds BMG sont émises et rachetées à la valeur liquidative par part de cette catégorie du Fonds BMG. Il n'existe aucun écart entre la valeur liquidative par part de chaque catégorie du Fonds BMG et l'actif net par part attribuable aux porteurs de parts rachetables de chaque catégorie du Fonds BMG.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

(Non audités)

Opérations sur les capitaux propres au cours des semestres clos les 30 juin :

	Catégorie A		Catégorie B2	
	2021	2020	2021	2020
<b>Solde à l'ouverture de la période</b>	6 663 266	7 855 392	168 797	134 086
Parts émises	149 098	258 828	533	54 313
Parts rachetées	(435 088)	(935 145)	(513)	(756)
<b>Solde à la clôture de la période</b>	6 377 276	7 179 075	168 817	187 643
Nombre moyen de parts en circulation	6 491 254	7 503 055	168 480	135 676

	Catégorie B3		Catégorie C1	
	2021	2020	2021	2020
<b>Solde à l'ouverture de la période</b>	82 399	82 412	122 803	122 803
Parts émises	–	–	6 977	–
Parts rachetées	(2 391)	–	–	–
<b>Solde à la clôture de la période</b>	80 008	82 412	129 780	122 803
Nombre moyen de parts en circulation	80 800	82 412	124 808	122 803

	Catégorie C2		Catégorie C3	
	2021	2020	2021	2020
<b>Solde à l'ouverture de la période</b>	428 557	544 572	688 106	–
Parts émises	–	539	57 455	149 089
Parts rachetées	(20 909)	(139 599)	(20 051)	(608)
<b>Solde à la clôture de la période</b>	407 648	405 512	725 510	148 481
Nombre moyen de parts en circulation	417 236	444 375	707 985	138 220

	Catégorie D		Catégorie E15	
	2021	2020	2021	2020
<b>Solde à l'ouverture de la période</b>	247 309	166 331	61 380	72 472
Parts émises	91 825	60 744	–	–
Parts rachetées	(67 993)	(21 574)	(2 682)	(10 693)
<b>Solde à la clôture de la période</b>	271 141	205 501	58 698	61 779
Nombre moyen de parts en circulation	265 564	192 061	59 978	67 131

	Catégorie F	
	2021	2020
<b>Solde à l'ouverture de la période</b>	1 555 900	1 584 484
Parts émises	140 775	201 457
Parts rachetées	(180 158)	(217 458)
<b>Solde à la clôture de la période</b>	1 516 517	1 568 483
Nombre moyen de parts en circulation	1 530 698	1 568 712

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

(Non audités)

### Total de l'actif net par catégorie et par part attribuable aux porteurs de parts rachetables

Pour la période de six mois terminée le 30 juin 2021

	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à l'ouverture de la période	Souscriptions	Rachats	Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la clôture de la période	Actif net par part attribuable aux porteurs de parts rachetables	Augmentation de l'actif net par part attribuable aux porteurs de parts rachetables
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Catégorie A	78 852 434	1 726 692	(5 011 030)	(6 444 788)	69 123 308	10,84	(0,99)
Catégorie B2	2 019 303	6 000	(6 316)	(161 699)	1 857 288	11,00	(0,96)
Catégorie B3	1 097 265	–	(31 164)	(85 111)	980 990	12,26	(1,05)
Catégorie C1	1 647 985	91 012	–	(132 467)	1 606 530	12,38	(1,06)
Catégorie C2	5 335 110	–	(244 599)	(408 462)	4 682 049	11,49	(0,98)
Catégorie C3	8 000 559	641 871	(228 768)	(625 832)	7 787 830	10,73	(0,88)
Catégorie D	3 354 701	1 232 243	(893 296)	(311 197)	3 382 451	12,47	(1,17)
Catégorie E15	966 705	–	(40 862)	(71 154)	854 689	14,56	(1,19)
Catégorie F	21 983 067	1 931 731	(2 483 199)	(1 699 486)	19 732 113	13,01	(1,11)
<b>Total</b>	<b>123 257 129</b>	<b>5 629 549</b>	<b>(8 939 234)</b>	<b>(9 940 196)</b>	<b>110 007 248</b>	<b>s. o.</b>	<b>s. o.</b>

Pour la période de six mois terminée le 30 juin 2020

	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à l'ouverture de la période	Souscriptions	Rachats	Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la clôture de la période	Actif net par part attribuable aux porteurs de parts rachetables	Augmentation de l'actif net par part attribuable aux porteurs de parts rachetables
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Catégorie A	74 837 979	2 515 242	(9 236 311)	6 521 222	74 638 132	10,40	0,87
Catégorie B2	1 280 816	565 776	(7 433)	125 074	1 964 233	10,47	0,92
Catégorie B3	874 330	–	–	84 882	959 212	11,64	1,03
Catégorie C1	1 308 233	–	–	129 618	1 437 851	11,71	1,06
Catégorie C2	5 379 962	5 596	(1 485 738)	503 906	4 403 726	10,86	1,13
Catégorie C3	–	1 485 083	(6 025)	26 086	1 505 144	10,14	0,19
Catégorie D	1 802 425	667 981	(241 490)	211 048	2 439 964	11,87	1,10
Catégorie E15	902 020	–	(138 917)	83 923	847 026	13,71	1,25
Catégorie F	17 828 941	2 354 383	(2 526 341)	1 709 144	19 366 127	12,35	1,09
<b>Total</b>	<b>104 214 706</b>	<b>7 594 061</b>	<b>(13 642 255)</b>	<b>9 394 903</b>	<b>107 561 415</b>	<b>s. o.</b>	<b>s. o.</b>

#### 4. Transactions entre parties liées

##### Frais de gestion

La responsabilité des activités quotidiennes du Fonds BMG incombe au gestionnaire. Il fournit ou prend les dispositions nécessaires pour assurer la prestation de tous les services administratifs requis et il organise le placement des parts du Fonds BMG. Pour ces services, le Fonds BMG verse au gestionnaire des frais de gestion annuels établis selon les taux indiqués ci-dessous. Ces frais sont payables mensuellement à terme échu, et leur montant est déterminé en fonction de l'actif net quotidien moyen du Fonds BMG.

Catégorie A	2,25 %	Catégorie C3	0,75 %
Catégorie B2	1,49 %	Catégorie D	1,50 %
Catégorie B3	1,25 %	Catégorie E15	0,50 %
Catégorie C1	1,00 %	Catégorie F	1,25 %
Catégorie C2	0,87 %		

Pour le semestre clos le 30 juin 2021, le Fonds BMG a engagé des frais de gestion de 1 065 043 \$ (1 008 843 \$ en 2020).

##### Parts détenues par une partie liée

Le gestionnaire ne détenait aucune part des Fonds aux 30 juin 2021 et 2020.

(Non audités)

### 5. Commission de vente

Une commission de vente peut être facturée par un courtier ou un représentant inscrit lorsqu'un investisseur achète des parts des catégories A, B, E, G ou S du Fonds BMG. Pour les parts des catégories A, B, E et G, le pourcentage maximal de la commission de vente est de 5,26 % du montant net investi. La commission de vente n'est négociable que pour les parts des catégories A, B, E et G. À l'heure actuelle, aucune commission de vente n'est facturée pour les parts des autres catégories du Fonds BMG. Un courtier à escompte peut exiger des frais au moment où un investisseur achète des parts de catégorie D.

Pour le premier semestre de 2021, le gestionnaire a versé aux courtiers des commissions de suivi totalisant 353 286\$ (350 774 \$ en 2020).

### 6. Reports de pertes fiscales

Au 31 décembre 2020, le Fonds BMG ne disposait d'aucune perte en capital ou autre qu'en capital pouvant servir à réduire le revenu imposable d'exercices ultérieurs.

Aux fins de l'impôt, le Fonds BMG traite généralement les gains réalisés à la disposition de lingots comme des gains en capital, et non comme un revenu, car il compte être un détenteur passif à long terme de lingots et il cède généralement ses placements en lingots uniquement dans le but de satisfaire aux demandes de rachat ou de financer le paiement de charges engagées par le Fonds BMG. L'Agence du revenu du Canada est toutefois d'avis que les gains ou les pertes de fiducies de fonds commun de placement découlant d'opérations sur des marchandises devraient généralement être traités aux fins de l'impôt comme un revenu ordinaire, plutôt que comme un gain en capital, bien que le traitement de chaque cas particulier demeure une question de fait à déterminer compte tenu de l'ensemble des circonstances. L'Agence du revenu du Canada pourrait adopter une telle position à l'égard des opérations du Fonds BMG visant des lingots.

### 7. Gestion du risque financier

Les instruments financiers du Fonds BMG sont essentiellement constitués de la trésorerie, des souscriptions à recevoir, des placements en lingots, des frais de gestion à payer, des rachats à payer et des crédettes et charges à payer. La trésorerie et les placements en lingots du Fonds BMG sont exposés à divers risques, y compris les risques de marché, de crédit, de liquidité, de taux d'intérêt et de change. Ces risques et les pratiques de gestion de risques utilisées par le Fonds BMG sont décrits ci-dessous.

#### Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur des placements en lingots ou les flux de trésorerie futurs liés à ces placements fluctuent en raison des variations des cours ou du calendrier des opérations. Les prix de l'or, de l'argent et du platine sont influencés par divers facteurs, dont la demande, l'offre, les événements internationaux et la conjoncture économique. Le Fonds BMG utilise une stratégie de placement qui consiste à acheter et à détenir des lingots, et à répartir ces achats en proportion égale entre l'or, l'argent et le platine. Comme le Fonds BMG ne loue pas de lingots, les seuls flux de trésorerie futurs proviennent des ventes de lingots. Les ventes de lingots sont nécessaires pour payer les rachats des parts lorsque les réserves en liquidités sont insuffisantes.

Au 30 juin 2021, l'incidence sur l'actif net du Fonds BMG d'une augmentation ou d'une diminution de 5 % du prix des lingots d'or, d'argent et de platine, dans la mesure où toutes les autres variables sont demeurées constantes, serait une augmentation ou une diminution de 5 494 219 \$ (5 984 455 \$ au 31 décembre 2020).

Le résultat réel variera en fonction de la quantité de lingots détenue et d'autres facteurs, et la différence pourrait être importante.

#### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Au 30 juin 2021 et au 31 décembre 2020, le Fonds BMG n'avait pas de placements dans des titres de créance ou des instruments dérivés. Le Fonds BMG limite son exposition aux pertes sur créance en plaçant sa trésorerie auprès d'émetteurs dont la qualité de crédit est élevée. Les ventes de lingots, s'il y a lieu, sont effectuées auprès d'une grande banque à charte canadienne (ou une filiale de celle-ci) reconnue dans le domaine du courtage de métaux précieux. Le Fonds BMG peut être exposé à un risque de crédit à l'égard de cette grande banque à charte canadienne (ou de la filiale de celle-ci) du fait d'opérations non réglées.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

(Non audités)

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un fonds soit incapable de dégager les flux de trésorerie nécessaires pour s'acquitter intégralement de ses obligations lorsque celles-ci deviennent exigibles ou qu'il ne puisse le faire qu'à des conditions sensiblement désavantageuses. Le Fonds BMG est exposé aux rachats de parts quotidiens en espèces de parts rachetables. Son objectif est de détenir un montant suffisant de trésorerie pour maintenir sa liquidité. De plus, les lingots sont facilement réalisables et liquides. Par conséquent, le risque de liquidité du Fonds BMG est minime. Tous les passifs sont exigibles à moins d'un an. Les parts rachetables sont rachetables à vue, au gré du porteur. Toutefois, le gestionnaire ne s'attend pas à ce que l'échéance contractuelle soit représentative des sorties de trésorerie réelles, car les porteurs conservent généralement ces instruments pour des périodes plus longues. Les tableaux qui suivent fournissent une analyse des passifs financiers du Fonds BMG en les regroupant selon la durée à courir jusqu'à la date d'échéance contractuelle. Les sommes indiquées dans les tableaux reflètent les flux de trésorerie contractuels non actualisés.

#### 30 juin 2021

Passifs financiers	À vue	Moins de 3 mois	Total
Frais de gestion à payer	- \$	188 024 \$	188 024 \$
Rachats à payer	-	228 573	228 573
Créditeurs et charges à payer	-	191 993	191 993
Parts rachetables	110 007 248	-	110 007 248

#### 31 décembre 2020

Passifs financiers	À vue	Moins de 3 mois	Total
Frais de gestion à payer	- \$	\$201 238 \$	\$201 238 \$
Rachats à payer	-	134 300	134 300
Créditeurs et charges à payer	-	221 985	221 985
Parts rachetables	123 257 129	-	123 257 129

### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle des effets des fluctuations des taux d'intérêt des marchés sur la juste valeur des actifs et des passifs financiers et sur les flux de trésorerie futurs. Au 30 juin 2021 et au 31 décembre 2020, la majorité des actifs et des passifs financiers du Fonds BMG ne portaient pas intérêt. Par conséquent, le Fonds BMG n'est pas exposé à un risque important lié aux fluctuations des taux d'intérêt du marché.

### Risque de change

Le risque de change survient lorsque la valeur des transactions futures, des actifs monétaires et des passifs monétaires libellés dans d'autres devises varie en raison de la fluctuation des taux de change. Les lingots sont généralement cotés et négociés en dollars américains et, par conséquent, le Fonds BMG est vulnérable au risque de change. Le Fonds BMG ne couvre pas son risque de change.

Le Fonds BMG détient des liquidités en dollars canadiens et en dollars américains afin de payer le rachat de parts et régler les charges d'exploitation. Le gestionnaire surveille le solde de trésorerie du Fonds BMG quotidiennement et il achète des lingots seulement lorsqu'il dispose d'un surplus de liquidités. Normalement, le solde de trésorerie est inférieur à 5 % des actifs du Fonds BMG.

Au 30 juin 2021, 100,1 % (97,2 % au 31 décembre 2020) de l'actif net du Fonds BMG étaient exposés au dollar américain. Si le taux de change par rapport au dollar canadien avait augmenté ou diminué de 1 % et que toutes les autres variables étaient demeurées constantes, l'actif net aurait augmenté ou diminué d'environ 1 101 019 \$ (1 198 031 \$ au 31 décembre 2020).

Le résultat réel peut différer de cette analyse de la sensibilité, et la différence pourrait être importante, parce que le prix des lingots tend à présenter une corrélation négative avec le dollar américain.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

(Non audités)

### Risque de change

30 juin 2021

Description	États-Unis \$	Canada \$	Total \$
Trésorerie	217 488	493 305	710 793
Placements en lingots	109 884 378	–	109 884 378
Autres actifs nets	–	(587 923)	(587 923)
<b>Actif net</b>	<b>110 101 866</b>	<b>(94 618)</b>	<b>110 007 248</b>
<b>Pourcentage</b>	<b>100,1 %</b>	<b>(0,1) %</b>	<b>100 %</b>

31 décembre 2020

Description	États-Unis \$	Canada \$	Total \$
Trésorerie	113 990	450 964	564 954
Placements en lingots	119 689 100	–	119 689 100
Autres actifs nets	–	3 003 075	3 003 075
<b>Actif net</b>	<b>119 803 090</b>	<b>3 454 039</b>	<b>123 257 129</b>
<b>Pourcentage</b>	<b>97,2 %</b>	<b>2,8 %</b>	<b>100 %</b>

### 8. Gestion du capital

Les parts rachetables émises et en circulation sont considérées comme constituant le capital du Fonds BMG. Le Fonds BMG n'est pas assujéti à des exigences particulières en matière de capital en ce qui concerne la souscription et le rachat de parts, exception faite de certaines exigences minimales en matière de souscription. Les porteurs de parts ont le droit d'exiger le versement de la valeur liquidative par part du Fonds BMG pour la totalité ou une partie des parts qu'ils détiennent par avis écrit au gestionnaire. L'avis écrit doit être reçu au plus tard à 16 h, heure de l'Est, le jour d'évaluation où les parts doivent être rachetées. Par ailleurs, l'avis doit être irrévocable et la signature doit être attestée par une banque à charte canadienne, une société de fiducie ou un courtier en placement reconnu par le gestionnaire. Les parts sont rachetables moyennant un montant de trésorerie égal à la quote-part correspondante de la valeur liquidative du Fonds BMG.

### 9. Évaluation de la juste valeur

Les évaluations de la juste valeur ci-dessus sont toutes récurrentes. La valeur comptable de la trésorerie, des souscriptions à recevoir, des crédateurs et charges à payer, des distributions à payer, des rachats à payer, des frais de gestion à payer et de l'obligation du Fonds BMG au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts avoisine leur juste valeur en raison de leur échéance rapprochée. La juste valeur est classée de niveau 1 lorsque le placement en question est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé de niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont classés de niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir des données d'entrée non observables importantes, auquel cas ils sont classés de niveau 3.

Aucun transfert entre les niveaux n'a eu lieu pendant le semestre clos le 30 juin 2021 et l'exercice clos le 31 décembre 2020. De plus, aucun placement ni aucune opération n'étaient classés de niveau 3 pendant le semestre clos le 30 juin 2021 et l'exercice clos le 31 décembre 2020.





**B M G M A N A G E M E N T S E R V I C E S I N C .**

**S I È G E S O C I A L 2 8 0 - 6 0 R E N F R E W D R I V E , M A R K H A M , O N L 3 R 0 E 1 C A N A D A**  
**1 . 8 8 8 . 4 7 4 . 1 0 0 1 | 9 0 5 . 4 7 4 . 1 0 0 1 | B M G - G R O U P . C O M | I N F O @ B M G - G R O U P . C O M**

Le groupe de sociétés BMG comprend la société mère, BMG Management Group Inc., et ses filiales en propriété exclusive, BMG Management Services Inc., BMG Marketing Services Inc., BMG DSC Inc., et Bullion Custodial Services Inc. (désignées collectivement par le nom « BMG »).

Les informations prospectives, opinions, estimations et projections contenues dans le présent document sont exclusivement celles de Bullion Management Services Inc. (« BMS »), société du groupe BMG, qui se réserve le droit de les changer sans préavis. BMS met tout en oeuvre pour que l'information contenue dans le présent document provienne de sources jugées fiables et précises. Néanmoins, BMS n'assume aucune responsabilité pour les pertes et les dommages, directs ou indirects, qui pourraient découler de l'utilisation de cette information. BMS est le gestionnaire de placements des fonds BMG BullionFund<sup>MC</sup>, BMG Gold BullionFund<sup>MC</sup> et BMG Silver BullionFund<sup>MC</sup> (collectivement, les « fonds BMG »). Le lecteur ne doit pas se fier indûment à cette information et doit plutôt exercer son propre jugement. Un placement dans un fonds BMG<sup>MC</sup> peut entraîner des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir dans le fonds. Les fonds BMG BullionFund<sup>MC</sup>, BMG Gold BullionFund<sup>MC</sup> et BMG Silver BullionFund<sup>MC</sup> ne sont pas des placements garantis; la valeur de leurs parts fluctue et le rendement passé n'est pas garant du rendement futur.